

Compte-rendu de réunion

Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne du 26 janvier 2023	
	Rédacteur : Philippe Hébert

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 14^{ème} fois le jeudi 26 janvier 2023, sous la présidence de Madame ROESCH Lucie, Secrétaire générale de la Préfecture.

Étaient présents à cette réunion :

- Mme Lucie ROESCH : Secrétaire générale de la Préfecture
- Mme Ghislaine BRODIEZ : Cheffe de service Urbanisme et Environnement de la DDTM
- Mme Estelle TORRESAN : Chef de projet du Département de l'Aude
- M. Cyril DALL'AVA : Directeur de l'aéroport
- M. Patrick CLERGUE : Chef de la Circulation aérienne de l'aéroport
- M. Patrice PUIG : Adjoint au chef de la Circulation aérienne de l'aéroport
- M. Nicolas NOTELET : Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne
- M. Jean-Claude MARTIN : Amicale des Pilotes Audois Aéroclub
- M. Arnaud ALBAREL : Maire Adjoint de la Ville de Carcassonne
- M. Renaud FABART : Président de l'ANAC (Association Contre les Nuisances de l'Aéroport de Carcassonne)
- M. Michel BERNARD : ECCLA (Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois)
- M. Arnaud DENAES : Chef de division de la DSAC Sud Subdivision Développement Durable
- Madame Sophie FERRASSE : Inspectrice de surveillance environnement de la DSAC Sud Subdivision Développement Durable
- M. Philippe HEBERT : Responsable Qualité de l'aéroport

L'ordre du jour était le suivant :

- I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2022
SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité
- II. Présentation du bilan d'activité de l'aéroclub de Carcassonne par l'exploitant pour l'année 2022
SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité
- III. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2022
ENAC - Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne
- IV. Traitement des plaintes
SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité
- V. Point d'information sur les travaux de l'aéroport ?
SPLAR Aéroport de Carcassonne Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport
- VI. Questions diverses

I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2022

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan d'activité de 2022.

Trafic :

Augmentation de 113% des mouvements commerciaux (2 170 mouvements) et de 43 % des mouvements non commerciaux (11 752 mouvements) par rapport à 2021. Cependant si nous comparons l'année 2022 avec l'année de référence 2019, l'année avant le Covid, nous remarquons encore une diminution de 9% pour les mouvements commerciaux et de plus de 55% pour les mouvements non commerciaux. L'aéroport n'a pas encore retrouvé son niveau d'activité d'avant Covid.

Concernant la compagnie historique de l'aéroport, le nombre de vols de la compagnie Ryanair a augmenté de 134% (1 906 mouvements) par rapport à 2021 mais en comparaison à 2019 à encore une baisse de 12%.

Les passagers commerciaux réguliers (compagnie Ryanair) ont augmenté de 222% (278 632 passagers) par rapport à 2021 mais ont baissé de 21% par rapport à 2019 (351 210 passagers).

L'objectif de l'aéroport est de revenir à un niveau avant crise et de jouer pleinement son rôle au service du désenclavement et du développement économique du territoire.

II. Présentation du bilan d'activité de l'aéroclub de Carcassonne par l'exploitant pour l'année 2022

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan d'activité de 2022.

L'aéroclub représente 55 adhérents. Le nombre de mouvement en 2022 a été de 1047 soit 549 heures de vols dont 251 heures en instruction.

22% des adhérents sont des femmes et 7% des jeunes de moins de 21 ans.

L'aéroclub a été renouvelé organisme de formation déclaré (DTO) par la Direction Générale de l'Aviation Civile en juin 2022.

24 élèves ont reçu le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), 1 licence de pilote privé et 1 qualification vol de nuit ont été délivrées.

III. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2021

Mr Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre ENAC de Carcassonne présente le bilan de l'activité de l'ENAC.

➤ Evènements caractéristiques de l'année 2022

Chute des entrées en formation ATPL (Pilote de ligne) en 2022

Compensée en partie par des formations modulaires PPL (Pilote privé) et LAPL (Licence de Pilote d'Avion Léger)

Intégration de 2 PIPISTREL VELIS sur le site de Carcassonne, Avions électrique.

Début de la mise au rebut des appareils les plus anciens (TB10, TB20), projet pour une nouvelle flotte d'avion moins bruyante et moins gourmande en carburant (Avion Elixir)

Baisse des effectifs d'instructeurs, baisse globale sur le site de Carcassonne et sur les autres sites de l'Enac.

Baisse de l'activité en 2020, en raison du Covid, reprise en 2021, car des contrats en cours,

Une activité faible en 2022 et prévision faible également en 2023 en raison de la chute des contrats export.

Les vols de nuits en forte baisse en 2022 qui continueront de baisser en 2023.

Augmentation de l'activité des vols Pipistrel Velis (Avion électrique), +107%. Tous les élèves de l'ENAC ont leurs dix premières heures de vols sur cet avion électrique. Diminution des vols avec les avions anciens, TB10 -26%, TB20 -50%, CAP10 -75%.

Au total 5640H de vol en 2021 contre 3238 H en 2022 soit une variation de -43% qui devrait s'accroître en 2023.

➤ Réalisation

- **Ouverture du restaurant « l'Envol »**
 - ✓ Mise en exploitation dans le cadre d'une AOT1
- **Amélioration du bilan énergétique du centre**
 - ✓ Passage en éclairage LED → depuis 2021
 - ✓ Chaudière Pellets + Régulation centralisée → novembre 2022

➤ Projets

- **Rénovation du bâtiment administratif**
 - ✓ Reprise du gros œuvre, réorganisation des espaces, mise aux normes PMR, remplacement des réseaux...
 - ✓ CPER (Contrat de plan Etat-Région) validé par la Région
 - ✓ Début des travaux 2025/2026

➤ Flotte ENAC

- **Choix validé pour les types de porteurs > 80 appareils**
 - Velis* (Appareil Electrique)
 - Elixir pour VFR monomoteur
 - Elixir pour IFR monomoteur
 - DA42-VI pour bimoteurs IFR
- **Choix non validé**
 - Remplaçant du CAP10
- Investissement > 50 Millions d'Euros
- Etalement sur 10 à 12 ans
- 1^{ères} livraisons programmées pour 2025
- Début de retrait d'opérations des TB10 et TB20 en 2022

➤ Silencieux sur TB20

- Partenariat CHABORD / ENAC
 - Ce qui a été fait
 - Certification en février 2021
 - Equipement de 3 appareils en 2021

IV. Traitement des plaintes

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente cette partie.

Mr Hébert rappelle que l'aéroport centralise toutes les réclamations.

En 2021 26 mails de réclamations (dont 16 de la même personne) et en 2022 36 mails de réclamations dont 31 de janvier à juillet de la même personne venant d'acheter une maison.

Quoi qu'il en soit toutes les réclamations sont traitées de la même façon et pour chacune d'elle il y a une analyse et une réponse.

Analyse détaillée :

31 mails de réclamation d'une nouvelle propriétaire depuis janvier 2022, dont 13 au mois de juillet, nous avons répondu à tous ses courriers et lui avons expliqué avec l'ENAC, le rôle de l'école ainsi que l'endroit où elle pouvait trouver les renseignements sur le planning des vols.

Nous avons reçu 5 autres réclamations.

03 réclamations d'une personne ne comprenant pas pourquoi après 23h00 les avions continuaient à atterrir sur l'aéroport de Carcassonne alors qu'il est indiqué dans la charte de bonne conduite que cela doit s'arrêter à 23h00 de fin mars à fin octobre.

Pour rappel il n'est pas interdit d'atterrir après 23h00 sur l'aéroport de Carcassonne, ce qui est interdit ce sont les entrainements de Tour de piste, qu'il faut arrêter impérativement avant 23h00 et nous y veillons scrupuleusement. Après chaque réclamation nous indiquant un vol après 23h00, nous vérifions avec le SNA et l'ENAC si la charte a bien été respectée, sur l'année 2022 il n'y a pas eu de problème à ce niveau.

02 réclamations d'une personne de Carcassonne se plaignant de l'activité importante de petits avions au-dessus de sa maison.

Bien entendu le programme des vols de l'ENAC est toujours disponible sur ce site.

V. Point d'information sur les travaux de l'aéroport

Monsieur Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport de Carcassonne et Directeur Général délégué de la SPLAR, présente les travaux exécutés sur la plateforme : aménagement d'une nouvelle jetée comprenant :

- 4 Nouvelles salles d'embarquement avec accès direct aux avions
- 1 grande salle d'arrivée

Cet outil permettra de fournir à la fois une qualité de service aux passagers et de permettre de déployer toutes les dernières normes en termes de sécurité et de sûreté.

- Arrêt des vols mi-2022 à la suite de pannes récurrentes
 - Proposition de modification de forme et longueur du dispositif
 - En cours de test + certification par Chabord
- Ce qu'il reste à faire
 - 24 TB20 sont concernés (les autres seront retirés d'exploitation car obsolètes)
 - Durée nécessaire pour faire toutes les modifications : 4 ans

NB : Gains attendus entre 1 et 2 dB suivant la phase de vol (maintien en catégorie D)

- Avions à propulsion électrique _ Pipistrel VELIS
 - Partenariat Intégration de 2 Pipistrel/ Velis.
 - Les deux appareils sont affectés au centre de Carcassonne depuis juillet 2022.
 - Certification des programmes de vols de tous les cycles ATPL (Cadets et EPL) et réalisation des 10 Hdv du programme VFR.
 - Tous les stagiaires ATPL ENAC passent à Carcassonne
 - L'utilisation de ces appareils reste limitée :
 - Autonomie de 45 min max
 - Charge opérationnelle limitée
 - Performances opérationnelles limitantes
 - Sera remplacé par un autre porteur à propulsion électrique avec de meilleures performances dès que disponible.

Autres projets dimensionnants

Développement d'un programme MPL (Multi Pilot Licence), un programme par compagnie.

- Certification en cours
- Mise en Œuvre en 2023
- 60 cadets / an
- Transfert de 15% d'activité avion vers simulateur (- 2200 HDV)

80 heures de vols sur ce nouveau programme contre 125 heures avec l'ancien programme.

Création de nouvelles aubettes de contrôle d'émigration au départ et d'immigration à l'arrivée qui nous permettra de nous préparer à la nouvelle réglementation européenne (EES).

M. Dall'Ava rappelle que l'objectif de ces travaux n'est pas d'augmenter les capacités de l'aéroport, mais de traiter dans des conditions décentes et avec suffisamment d'ergonomie les passagers notamment en période de pointe sur la période été, lorsque des vols font escale de façon simultanée.

M. Dall'Ava parle également de la démarche qui a été initiée depuis quelque temps concernant la maîtrise des émissions carbone de l'aéroport, démarche ACA (Airport Carbon Accreditation). L'aéroport est désormais labellisé niveau 2. Ce qui veut dire que les émissions de CO₂ ont été cartographiées et que l'aéroport a déjà entrepris et démontré une maîtrise et une diminution de ses émissions.

Une deuxième démarche parallèle à celle de l'ACA a été mise en œuvre sur l'aéroport en termes de recensement et de préservation de la biodiversité. L'aéroport devrait recevoir une labellisation d'ici quelques semaines.

Avec cette démarche l'aéroport a à la fois un gain en terme environnemental et aussi un gain en termes de sécurité aérienne et de gestion du risque aviaire.

VI. Questions diverses

M. Fabart demande des informations sur une ligne Carcassonne Paris dont on parle dans les médias

M. Dall'Ava répond que c'est une demande qui a émané du territoire, notamment des acteurs économiques, qui a été portée par la région Occitanie, propriétaire de l'aérodrome. Une demande de liaison en obligation de service publique a été faite et est en cours d'instruction au niveau de la Direction Générale de l'Aviation civile.

Mme ROESH confirme que le sujet est toujours en cours d'instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme ROESCH remercie l'assemblée et lève la séance.

La Présidente de la Commission Consultative de
l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,
pour le Préfet de l'Aude, la Secrétaire générale
de la Préfecture



Mme Lucie ROESCH

Le Directeur de l'Aéroport,
Représentant l'exploitant,



Monsieur Cyril DALL'AVA